

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 19
- présents : 12
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 16-03-2026

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, CAMINADE Christelle, CHATILLON Emeline, COSTE Gisèle, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DELAU Annie, DELORME Fabrice, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, GUERIN Marco, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGOUROUX Nadine.

EXCUSES AVEC PROCURATION : VIGNEAU Céline donne procuration à BLOT Michel

EXCUSES : Néant

ABSENTS : Néant

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Objet :

ADMINISTRATION
DETERMINATION DU
NOMBRE
D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE à 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention de :

CREER cinq postes d'adjoints

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication."